Description du produit

Présentation de l'éditeur

On n a jamais autant débattu des moyens de protéger la vie privée dans nos sociétés informatisées.

Et l on n a jamais autant déployé de moyens de capturer et d utiliser des informations sur les personnes.

Et jamais autant d individus n ont publié autant d informations sur eux-mêmes...

Paradoxe ? Inconscience ? Hypocrisie ? Ou émergence d une nouvelle manière de défendre et d utiliser ses libertés, dans laquelle on ne se protège que pour mieux se projeter vers les autres, vers le monde ?

Cet ouvrage propose de nouvelles clés pour comprendre les relations entre informatique, libertés, vie privée et identité. Il suggère de remplacer une approche défensive de l identité et de la vie privée par une approche stratégique. Le but serait alors de partager le pouvoir des technologies, en outillant les individus au même niveau que les services et les organisations qui veulent en savoir plus sur eux.

L ouvrage explore de nouvelles pistes, de nouveaux outils, parfois de nouveaux droits, pour donner sa vraie valeur à la vie privée : celle qui consiste à pouvoir choisir et conduire sa vie publique.

Cet ouvrage a été réalisé par Daniel Kaplan, avec Arnaud Belleil, Renaud Francou, Charles Népote et Serge Ravet.

Biographie de l'auteur

Daniel Kaplan a été désigné par la presse comme «l'une des 100 personnalités qui font vraiment bouger la France». Il est délégué général de la Fondation pour l'Internet Nouvelle Génération (Fing), préside l'Institut européen de l'e-learning (EIfEL), membre de la Chambre d'experts du programme e-Europe, et membre du Conseil stratégique des technologies de l'information.

**Informatique, libertés, identités, de Daniel Kaplan**





Alors que l’édifice de la protection de la vie privée semble déborder de toute part,
l’auteur propose de changer de regard : « Penser l’identité numérique, non comme un village fortifié, mais comme une tête de pont, que l’on défend dans le seul but
de se projeter vers l’avant ! »

À la suite de la publication du rapport des sénateurs Detraigne et Escoffier sur « La vie privée à l’heure des mémoires numériques » et des nombreuses discussions nationales et internationales sur les nouvelles formes de surveillances, Daniel Kaplan prend la parole et rassemble dans cet ouvrage toutes les pistes explorées depuis 2008 dans le cadre du programme Identités actives de la Fondation internet nouvelle génération (Fing).

« On n’a jamais autant débattu des moyens de protéger la vie privée dans nos sociétés informatisées ni déployé de moyens de capturer et d’utiliser des informations sur les personnes. Et pourtant, les individus publient toujours davantage d’informations sur eux-mêmes. Paradoxe ? Inconscience ? Hypocrisie ? Ou émergence d’une nouvelle manière de défendre et d’utiliser ses libertés, dans laquelle on ne se protège que pour mieux se projeter vers les autres, vers le monde ? » constate l’auteur.

Daniel Kaplan fournit de nouvelles clés pour comprendre les relations entre informatique, libertés, vie privée et identité. Il propose de remplacer l’approche défensive de l’identité et de la vie privée par une nouvelle approche stratégique qui permet de partager le pouvoir des technologies en outillant les individus au même niveau que les services et les organisations.

**L’ouvrage explore de nouvelles pistes, de nouveaux outils, parfois de nouveaux droits, pour donner sa vraie valeur à la vie privée :celle qui consiste à pouvoir choisir et conduire sa vie publique.**

 **Il propose un véritable programme d’action, de recherche et d’innovation fondé sur trois piliers :**
• La règle, rendue plus efficace mais aussi plus impliquante pour les individus comme pour les organisations.
• L’outillage des individus en liant protection et projection de soi.
• Une formation aux sociabilités numériques qui ne se contenterait plus de mettre en garde contre les dangers de l’internet.

**L’ouvrage explore plusieurs concepts innovants :**

•  L’ePortfolio, sorte de CV du XXIe siècle, qui permet de valoriser ses compétences et construire sa propre identité publique.
•  L’obfuscation,  qui noie ses données personnelles sous un flot de données aléatoires, en les rendant  inexploitables par les prospecteurs.
•  La carte d’identité blanche,  qui certifie des informations (nationalité, âge légal, détention d’un droit, etc.) sans dévoiler d’information sur l’identité de son porteur.
•  L’hétéronyme, une personnalité en ligne riche, complexe, reconnue et pourtant distincte de notre identité civile.
•  Le droit d’accès et de récupération, qui permettrait aux individus de récupérer les données dont les organisations disposent sur eux.

À l’heure de l’explosion des réseaux sociaux, et où les données personnelles deviennent une matière première, c’est un ouvrage essentiel et accessible à tous,  pour bien comprendre et apporter un éclairage nouveau au débat et aux volontés de légiférer sur la neutralité et la régulation de l’internet, la liberté d’expression  et la protection de  la vie privée.

Cet ouvrage a été réalisé par Daniel Kaplan, avec la collaboration d’Arnaud Belleil, Renaud Francou, Charles Népote et Serge Ravet.

Sommaire :

Chapitre 1
Les données personnelles  matière première de la société numérique
1- Retour sur un « paradoxe »
2- Les nouveaux risques
Chapitre 2

Au fond, que voulons-nous défendre ?
1- Trois réponses globalisantes et insatisfaisantes
2- Ce qui nous meut : repartir des aspirations
3- Pourquoi, finalement, protéger les données personnelles ?

Chapitre 3
Bâtir de nouvelles réponses
1- La protection, un front toujours actif
2- De nouvelles capacités pour les individus
3- L’identité numérique comme compétence

Introduction

Longtemps réservé aux spécialistes et aux militants, auxquels nous devons savoir gré de leur engagement, le sujet de la « protection des données personnelles » a gagné depuis quelques mois ses lettres de noblesse politiques.
Le fichier policier Edvige, l’extension sans fin des services de Google, l’usage des données personnelles par Facebook, les pièces d’identité biométriques, les puces « sans contact », ont fait l’objet de débats publics et de protestations audibles, conduisant parfois à de véritables (quoique provisoires) reculs de la part des entreprises ou des gouvernements mis en cause.
Amère victoire
Beaucoup de bons livres et rapports paraissent sur ce thème. La CNIL ainsi que ses homologues européennes, réunies dans le G29, prennent des positions fermes sur les réseaux sociaux, les étiquettes RFID, ou encore la vidéosurveillance. Aux États-Unis, Mecque de la liberté contractuelle et des lois sectorielles, la nécessité d’une réglementation plus englobante et plus stricte convainc un nombre croissant de personnes.

Et pourtant il n’y a guère lieu de se réjouir. Les capacités de surveillance et de traçage des individus, par les autorités comme par les entreprises, n’ont jamais été aussi développées, omniprésentes, puissantes et discrètes. Les individus n’ont pas plus de contrôle sur ce que les organisations savent d’eux qu’hier, et même probablement moins. À tout le moins, le déséquilibre
des connaissances, et donc du pouvoir, entre les individus et les organisations, tend plutôt à s’élargir.
Les moyens juridiques et techniques de protection existent. Mais ils demeurent mal connus et mal aimés, perçus comme des corps étrangers, tant par les organisations (ce qui se conçoit) que par les individus. Ces derniers semblent prendre un malin plaisir à ne pas faire ce que l’on attend d’eux. Ils ne participent guère à leur propre protection. Ils semblent prêts à dévoiler leur intimité à la première occasion, en échange, au mieux, d’un plat de lentilles. Ils se dévoilent sur le web et dans les
réseaux sociaux. Ceux qui s’efforcent depuis trente ans de les protéger s’interrogent : mais qu’est-ce qui leur prend ? Puis ils se rassurent : les individus sont « paradoxaux », ils s’affirment inquiets du grignotage de leur vie privée en général, mais leurs pratiques particulières ne reflètent pas cette posture. Constater un paradoxe ne suffit pourtant pas bien longtemps.
Protection et projection
Le parti pris de cet ouvrage est le suivant : protection et projection de soi forment un couple indissociable, et l’on n’assurera pas l’une sans faciliter la seconde.
L’identité n’est pas une donnée fixe, livrée une fois pour toute, qu’il s’agirait simplement de garantir et protéger.
C’est une construction permanente, multiforme, qui marie des éléments extérieurs et intérieurs à l’individu, objectifs et subjectifs, pérennes et éphémères. C’est surtout une construction sociale : l’identité se définit dans la relation aux autres. La vie privée est la base de départ, à partir de laquelle nous pouvons aller vers les autres, en revenir et réfléchir à nos expériences, pour repartir de l’avant. La vie privée ne prend son sens que lorsqu’elle forme le socle… de notre vie publique ! On ne peut pas dissocier la protection de la première de ce qui rendra la seconde riche, diverse, créative, plaisante, efficace…
La protection de la vie privée a une valeur à laquelle les individus tiennent. Mais celle-ci se mesure face à d’autres valeurs : élargir et entretenir son réseau relationnel, obtenir une reconnaissance personnelle ou professionnelle, partager ses passions, gagner du temps, accéder à des services. Quand la protection s’oppose à la projection, la protection ne gagne pas toujours.
Or, l’édifice Informatique et Libertés, ainsi que la plupart de ses équivalents dans le monde, ne se préoccupent que de protection.
Et si… ?
C’est souvent le lot des lois que de dire « non » plutôt que « tu peux ». Dans une société démocratique, il est heureusement plus aisé de fixer des limites que de proposer des modèles. Et puis, lorsque les lois Informatique et Libertés ont été écrites, dans les années 1970 et 1980, seuls les riches et les puissants avaient accès à des moyens informatiques. La ligne de fracture entre l’individu nu et l’organisation puissamment armée apparaissait nette et claire.
Ces déséquilibres n’ont pas disparu et il demeure nécessaire de les prévenir et de les corriger. Mais quelque chose d’essentiel a changé : les individus disposent désormais de puissants moyens de traitement et d’échange d’informations. Ils s’en servent en particulier pour s’affirmer, s’exprimer, échanger, collaborer, contracter, apprendre, etc.
Imaginons maintenant que les individus puissent utiliser à leurs propres fins les masses de données dont les organisations disposent sur eux, que ce soit pour retourner la surveillance, ou pour mieux se connaître eux mêmes ; qu’à l’école, on enseigne non seulement à se prémunir des dangers de l’internet, mais à en tirer tout le parti possible pour se construire comme individu autonome et socialement inséré, reconnu et apprécié par ses pairs ; que nous, et nos employeurs, sachions valoriser les myriades de compétences informelles que nous ne trouverons jamais dans nos CV ; qu’il devienne possible
de faire vivre simultanément plusieurs « hétéronymes », soit de véritables personnalités alternatives, pérennes et crédibles, qui reflètent les différentes facettes de nos personnalités. Voire pour surveiller d’autres individus…
Se protéger est raisonnable, triste et ennuyeux, si cela ne sert aucun autre but. En revanche, si nous avons quelque chose vers quoi nous projeter, la protection vient par surcroît, comme une condition nécessaire, mais non suffisante.

Associer protection et projection de soi, dans les pratiques, la technique, la législation, l’éducation : c’est la piste (féconde, du moins nous l’espérons) que cet ouvrage vous propose d’explorer.

Cet ouvrage est issu des deux années de travail du programme « Identités actives » de la Fing, animé par Charles Népote et Renaud Francou, avec le soutien d’Arnaud Belleil et Serge Ravet.

Les auteurs

Daniel Kaplan :

Daniel Kaplan est délégué général de la Fing (Fondation internet nouvelle génération), depuis sa création,
en 2000. Dès 2003, il est désigné par la presse comme l’une des « 100 personnalités qui font vraiment bouger
la France ». Il est également président de l’Institut européen de e-learning (EIfEL). Depuis les années 1990, il
est profondément impliqué dans le développement de l’internet en France et dans le monde. Il a écrit ou dirigé
plus de 20 ouvrages et rapports publics.

Renaud Francou :

Titulaire d’un DESS Techniques d’Information et de Communication dans le développement territorial,
Renaud Francou anime le programme « Identités actives » de la Fing et participe au dispositif PACA Labs destiné à soutenir les projets expérimentaux en région Provence-Alpes-Côte d’Azur.

Charles Népote :

Charles Népote est cofondadeur de la première communauté francophone concernant le web sémantique,
Websemantique.org, et dirige le programme « Identités actives » de la Fing.

Serge Ravet :

Serge Ravet est directeur de l’European Institute for E-Learning (EifEL). Lauréat de Sciences Po Paris, il a
exercé les fonctions de directeur du développement e-commerce chez un leader mondial des bases de données
sur les particuliers.

Arnaud Belleil :

Arnaud Belleil est spécialiste des questions relatives à la protection des données personnelles. Cofondateur
et vice-président de l’AFCDP (Association française des correspondants à la protection des données à caractère personnel), il est aussi directeur associé de Cecurity.com, et est l’auteur de E-Privacy, Dunod, 2001